



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hantavirus

Question au Gouvernement n° 1524

Texte de la question

HANTAVIRUS

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Rousseau.

M. Aurélien Rousseau . À l'heure où nous tenons cette séance, des malades à l'hôpital Bichat à Paris, des soignants, des personnels des agences régionales de santé et des agents du ministère de la santé se battent pour empêcher la propagation du virus. Je veux d'abord leur rendre hommage. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Madame la ministre de la santé, au nom du groupe Socialistes et apparentés, je voudrais vous dire notre soutien aux actions engagées par le gouvernement, notamment celles qui visent à contrôler la propagation éventuelle du virus en prenant les dispositions les plus protectrices. Face à l'incertitude, c'est la seule solution raisonnable.

Notre soutien a pour corollaire une attente. L'attente de nos concitoyens – ceux qui ont des interrogations légitimes, pas les dingues qui, comme d'habitude, sont décapsulés dès qu'une crise arrive –, (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR, Dem et LIOT*) ceux qui veulent connaître la vérité et, en toute transparence, ce que nous savons et ce que nous ne savons pas. Cette attente est aussi celle du Parlement : nous avons besoin de modalités de délibération démocratique en temps de crise, sinon, chaque adaptation de votre posture sera critiquée comme un errement, notamment par les ex-futurs premiers ministres...

M. Alexandre Dufosset . Attal !

M. Aurélien Rousseaude Mme Le Pen : M. Philippot ou M. Dupont-Aignan. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

Soutien, attente, mais aussi besoin de cohérence. La cohérence c'est ne pas affaiblir les outils de dialogue entre la science et la société – je pense à Santé publique France – c'est ne pas affaiblir nos outils de riposte – je pense aux ARS –, c'est ne pas affaiblir nos outils d'expertise – je pense à l'Anses et à l'Office français de la biodiversité. La cohérence c'est aussi, à l'occasion de cette crise, réfléchir à nouveau à certaines des mesures que vous avez annoncées au cours des derniers mois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.* – *Mme Nicole Dubré-Chirat applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Vous l'avez dit, nous savons certaines choses sur ce virus – c'est plutôt une bonne nouvelle. Il est connu depuis les années 1990 ; sa transmission peut être interhumaine ; il peut rendre malade, très malade, voire provoquer le

décès des patients. Vous l'avez dit également, il y a aussi des choses que nous ne savons pas sur ce virus, notamment le lieu où la première personne qui en est décédée a été contaminée. Nous ne disposons pas non plus de la totalité du séquençage du virus, raison pour laquelle, même si les données dont nous disposons pour l'instant sont plutôt rassurantes, nous n'avons pas encore la certitude qu'il n'a pas muté.

Dès l'alerte de l'Organisation mondiale de la santé le 3 mai dernier, avec le ministère, le centre de crise, la direction générale de la santé, Santé publique France, la mission risque épidémiologique, l'Institut Pasteur et des scientifiques, nous nous sommes organisés pour pouvoir apporter des données sûres de manière transparente à nos concitoyens.

Merci pour le soutien que vous apportez à la politique que nous menons avec le premier ministre. Dès le 7 mai, nous avons publié des communiqués de presse et effectué des communications publiques à la télévision ou à la radio. Des réunions se tiennent deux fois par jour à Matignon sur ce sujet.

Je profite de votre question pour remercier tous les acteurs qui sont déjà engagés, tels Santé publique France et les agences régionales de santé, avec lesquelles j'entretiens un lien très étroit. C'est d'ailleurs ce qui a permis d'hospitaliser les patients à risque – j'aurai l'occasion d'y revenir. Enfin, les réorganisations dont vous parlez ne créent aucune difficulté dans notre réponse à la crise.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Rousseau](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1524

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mai 2026